



LES +

- Crevaison + perte + vol + casse + enfermement clés
- Plafond du taxi mobilité à 100 € TTC
- Plafond de l'hébergement hôtel 80 € TTC / nuit
- Véhicule de remplacement en cas de panne
- Durée du véhicule de remplacement jusqu'à 30 jours en cas de vol

ALLIASS
ASSISTANCE AUTOMOBILE
PREMIUM

➤ ASSISTANCE AUTOMOBILE PREMIUM

PRESTATIONS	COUVERTURE	PÉRIMÈTRE DE GARANTIES
0 Km	Insuffisance, gel ou erreur de carburant. Vol, perte, casse, dysfonctionnement ou enfermement des clés ou de la carte de démarrage du véhicule, crevaison, panne, accident, incendie, tentative de vol, vandalisme	-
Dépannage sur place ou remorquage du véhicule immobilisé ou retrouvé	160 € TTC max en journée 300 € TTC max (nuit/ week-end/ jour férié/ grutage/treuvillage/ autoroute)	Remorquage vers le garage agréé par la compagnie d'assurance le + proche du lieu de l'événement garanti
Mobilité immédiate	Taxi 100 € TTC Max	-
Hébergement des bénéficiaires	Dans la limite de 80 € TTC/ nuit et par bénéficiaire dans la limite de 2 nuits consécutives	Véhicule non réparable ou non retrouvé dans la journée
Taxi de liaison	80 € TTC / trajet	Limité à 2 trajets/ événement garanti
Retour au Domicile ou poursuite du voyage des bénéficiaires	Transport aller simple ou 24 h de location d'un véhicule d'habitabilité suffisante	Si véhicule immobilisé + de 24h ou si véhicule volé non trouvé dans les 24h Prestation non cumulable avec «Hébergement des bénéficiaires»
Véhicule de remplacement	Dans la limite d'une catégorie B En cas de panne : 3 j consécutifs En cas d'accident, incendie, tentative de vol, vandalisme : 5 j consécutifs En cas de vol : 30 j consécutifs	Véhicule immobilisé + de 24h et nécessitant + de 2h de main d'œuvre ou si véhicule volé non trouvé dans les 24h
EN CAS D'ÉVÉNEMENTS GARANTIS SURVENANT À L'ÉTRANGER		
Retour au domicile ou poursuite du voyage	Transport aller simple ou 24h de location d'un véhicule d'habitabilité suffisante	Véhicule immobilisé + de 5 j et nécessitant + de 5h de main d'œuvre, non cumulable.
Rapatriement du véhicule	Véhicule immobilisé + de 5j et nécessitant + de 5h de main d'œuvre	Rapatriement si le coût est inférieur à la valeur vénale du véhicule
Frais médicaux d'urgence à l'étranger	Remboursement des frais médicaux restant à votre charge (hors frais dentaires) : 15 000 € TTC Remboursement des frais dentaires d'urgence 45 € TTC Avance des frais d'hospitalisation : 15 000 € TTC	-

CONTACTS

ÉQUIPE SOUSCRIPTION :
gestion@alliass.fr - 01 64 30 29 09

ÉQUIPE SINISTRE :
sinistres@alliass.fr - 01 64 30 29 10

SIÈGE

ALLIASS
105 avenue du Général Leclerc
77400 LAGNY-SUR-MARNE